

Lexique

A

acidiphile : se dit d'une espèce ou d'une végétation qui se développe sur les sols acides, riches en silice.

acidicline : se dit d'une espèce ou d'une végétation qui présente une légère préférence pour les sols acides.

agropharmaceutique : qualifie les produits utilisés en forêt, notamment lors de la régénération des peuplements. Ils comprennent les insecticides, fongicides et phytocides. (Remplace désormais le terme de "produits phytosanitaires".)

aire (de répartition ou de distribution) : territoire comprenant l'ensemble des localités où se rencontre un taxon ou un groupement végétal.

alliance : unité syntaxonomique rassemblant plusieurs associations végétales apparentées (ex. alliance du *Fagion sylvaticae*).

alluvions : éléments fins ou grossiers laissés par un cours d'eau quand sa vitesse réduite n'en permet plus le transport.

aménagement forestier (ou aménagement d'une forêt) : étude et document sur lesquels s'appuie la gestion durable d'une forêt. A partir d'une analyse du milieu naturel et du contexte économique et social, il fixe les objectifs à moyen et long termes et planifie les opérations de gestion sur une durée de 10 à 25 ans. Il est établi par l'Office National des Forêts pour les forêts bénéficiant du régime forestier. La même démarche s'applique aux espaces non boisés.

amendement : substance incorporée à un sol en vue d'en améliorer les propriétés physiques et qui peut en modifier les propriétés chimiques et biologiques ; opération qui consiste à apporter à un sol une de ces substances.

annexes de la Directive Habitats : **Annexe I** = Habitats naturels et semi-naturels dont la conservation nécessite des ZSC – **Annexe II** = Espèces animales et végétales dont la conservation nécessite des ZSC – **Annexe III** = Critères de sélection des sites pour les ZSC – **Annexe IV** = Espèces animales et végétales qui nécessitent une protection stricte – **Annexe V** = Espèces de faune et de flore dont le prélèvement et l'exploitation sont contrôlés – **Annexe VI** = Méthodes de capture, mise à mort et transports interdits.

anthropique (nom : anthropisation) : lié à l'action directe ou indirecte de l'homme.

atlantique (climat) : climat propre aux régions littorales atlantiques, où les conditions météorologiques sont influencées par la mer. Il est caractérisé par une humidité élevée et une faible amplitude thermique annuelle.

aulnaie : formation végétale forestière dominée par les aulnes.

B

bassin versant : ensemble des pentes dont les eaux de ruissellement sont collectées par un même cours d'eau.

biocénose : groupement d'êtres vivants (plantes, animaux) vivant dans des conditions de milieu déterminées et unis par des liens d'interdépendance.

biocide : produit chimique qui détruit les organismes vivants, généralement nuisibles à l'agriculture. Terme général englobant les herbicides, les fongicides, les pesticides et les insecticides, qui détruisent respectivement les végétaux, les champignons, les organismes nuisibles et les insectes.

biodiversité : à une échelle spatiale donnée, ensemble des éléments composant la vie sous toutes ses formes et à tous ses niveaux d'organisation. On distingue classiquement : la diversité intraspécifique (ou génétique), la diversité spécifique, la diversité des écosystèmes, la diversité des écosystèmes complexes (mosaïques d'écosystèmes). Ce terme est le plus souvent utilisé dans le sens de la diversité spécifique ; on lui préférera alors le terme de « diversité biologique », concept destiné à évaluer la richesse relative en espèces animales et végétales en un lieu donné.

biogéographique (région) : entité naturelle dont les limites reposent sur des critères de climat, de répartition de la végétation et des espèces animales ; la France est subdivisée en quatre grandes régions biogéographiques : atlantique, continentale, alpine et méditerranéenne.

biotope : ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station qui sert de support aux organismes qui constituent une biocénose.

brunifié : qualifie un sol présentant déjà des caractères de la brunification (formation de complexes argile-fer ou argile-fer-humus) intervenant dans la formation des sols bruns.

bryophyte : plante terrestre ou aquatique qui ne comporte ni vaisseaux, ni racine, se reproduisant grâce à des spores. Végétaux cryptogames chlorophylliens comprenant les mousses, les hépatiques et les anthocérotes.

C

caducifolié : à feuilles caduques, dont la durée de vie n'excède en général pas un an, se détachant et tombant après la mort de ses tissus.

calcicole : se dit d'une espèce ou d'une végétation qui se rencontre exclusivement ou préférentiellement sur les sols riches en calcium.

calcifuge : se dit d'une espèce ou d'une végétation ne tolérant pas les ions calcium en excès dans le substrat ni, a fortiori, le calcaire actif.

calcique : qualifie une forme d'humus dont l'horizon A (horizon supérieur, organo-minéral) est non carbonaté mais saturé ou subsaturé, et dans lequel les ions calcium sont largement dominants.

caricaie : groupement végétal de milieu humide (assez souvent prairial), dominé par des espèces appartenant au genre *Carex* (Laîche).

cépée : ensemble des brins issus des rejets se développant sur la souche d'un arbre après une coupe.

cespiteux (-euse) : se dit d'une plante formant à sa base une touffe compacte (cf. touradon).

chablis : arbre ou ensemble d'arbres renversé, déraciné ou cassé par suite d'un accident, climatique le plus souvent (vent, neige, givre ...) ou parfois dû à une mauvaise exploitation.

classe : unité taxonomique (ex. Monocotylédones) ou syntaxonomique (ex. *Querc-Fagetea*), regroupant plusieurs ordres.

classe d'âge : ensemble des âges compris entre deux valeurs (par exemple 20 et 30 ans) dont l'écart constitue l'amplitude de la classe d'âge (ici, 10 ans). La classe d'âge d'un peuplement est définie par la fourchette des âges des arbres qui le composent.

climax : stade d'équilibre d'un écosystème (station, facteurs physiques, êtres vivants), relativement stable (du moins à l'échelle humaine), conditionné par les seuls facteurs climatiques et/ou édaphiques.

cloisonnement : ouverture linéaire (peu large) dans les peuplements forestiers pour faciliter, soit les travaux d'entretien sylvicoles (cloisonnement sylvicole), soit les exploitations (cloisonnement d'exploitation)

confiné(e) : se dit d'une station resserrée dans d'étroites limites, qui restreignent ses échanges avec l'extérieur, notamment dans les domaines thermiques et hydriques (ex. fond d'une vallée encaissée).

conservation : un ensemble de mesures requises pour maintenir ou rétablir les habitats naturels et les populations d'espèces de faune et de flore sauvages dans un état favorable.

continental (climat) : climat propre à l'intérieur des continents, caractérisé par une humidité et une pluviosité faibles et par des variations importantes de la température.

CORINE Biotopes : nomenclature européenne codifiée (appelée aussi classification hiérarchique des habitats) élaborée afin de décrire et de localiser des biotopes et des biocénoses d'importance majeure pour la conservation de la nature dans la Communauté Européenne. Cette typologie identifie tous les types d'habitats, définis et classés d'après des critères physiologiques (habitats marins, forêts, terres agricoles, par exemple) et phytosociologiques.

cortège floristique : ensemble d'espèces végétales de même origine géographique.

coupe : 1.action de couper un arbre ou un peuplement forestier ; 2.surface sur laquelle il y a (a eu, ou aura) exploitation d'un peuplement forestier ; 3.ensemble des produits forestiers exploités (ou à exploiter) dans un peuplement forestier ou sur une surface donnée.

coupe à blanc ou coupe rase : coupe en une seule fois de la totalité des arbres d'un peuplement.

cynégétique : qui se rapporte à la chasse.

D

débardage : transfert des bois par portage entre la zone où ils ont été abattus et un lieu de stockage ou de chargement accessible aux camions-grumiers.

décarbonatation (adj. décarbonaté) : dissolution du calcaire des horizons superficiels du sol et des roches mères calcaires par les eaux de pluie chargées de gaz carbonique, accompagnées d'une accumulation relative des éléments insolubles.

dégagement : opération consistant, par des moyens manuels, mécaniques ou chimiques, à favoriser des semis ou des plants des essences recherchées aux dépens des espèces végétales concurrentes (ligneuses ou herbacées) ; les dégagements concernent des peuplements de moins de 3 m de hauteur. Ils permettent en outre de favoriser et doser le mélange des essences.

dépressage : opération consistant à desserrer, à réduire la densité des semis ou des plants pour accroître la croissance et la vigueur d'un jeune peuplement forestier ; les dépressages permettent encore de doser le mélange des essences.

Directive européenne : texte adopté par les Etats membres de l'Union Européenne prévoyant une obligation de résultat au regard des objectifs à atteindre, tout en laissant à chaque Etat le choix des moyens, notamment juridiques, pour y parvenir.

Directive « Habitats » : Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992 (modifiée par la Directive 97/62/CE) concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la flore et de la faune sauvages. Son but principal est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales. Elle prévoit la constitution d'un réseau de sites, dit « réseau Natura 2000 » abritant les habitats naturels et les habitats d'espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire.

Directive « Oiseaux » : Directive 79/409/CEE du Conseil, du 2 avril 1979 (modifiée par les Directives 91/244/CEE, 94/24/CE, 97/49/CE) concernant la conservation des oiseaux sauvages ; à travers celle de leurs habitats.

distribution (aire de) : territoire actuel comprenant l'ensemble des localités où se rencontre une espèce.

drainage : processus d'évacuation de l'eau présente en excès dans un sol ; peut être naturel (on parle alors de drainage interne) ou facilité par des travaux divers (fossés, drains...).

dryade : essence sciaphile à longue durée de vie (Hêtre, Sapin...).

dynamique (de la végétation) : en un lieu et sur une surface donnés, modification dans le temps de la composition floristique et de la structure de la végétation. Selon que ces modifications rapprochent ou éloignent la végétation du climax, l'évolution est dite progressive ou régressive.

dynamique fluviale : désigne le fonctionnement propre du fleuve (et par extension d'un cours d'eau) : régularité, variation, amplitude des périodes de hautes eaux et d'étiage. Elle dépend de la nature géomorphologique du bassin versant (pente, débit).

E

éboulis : dépôt détritique grossier accumulé en bas d'un relief sous l'effet de la gravité. Syn. pierrier.

éclaircie : réduction de la densité en arbres d'un peuplement forestier non encore arrivé à maturité, en vue de conserver un bon état sanitaire, une bonne stabilité au peuplement et d'améliorer la croissance et la forme des arbres restants. Les arbres exploités fournissent un revenu au propriétaire (minime lors de la première éclaircie) puis qui va en augmentant. Les éclaircies sont réalisées tous les 4 à 10 ans selon l'âge des arbres et leur vitesse de croissance.

écosystème : ensemble d'écosystèmes interdépendants modelés par une histoire écologique et humaine commune.

écosystème : système biologique, constitué par des organismes divers (la biocénose) vivant dans un espace donné et soumis à des conditions physiques et chimiques relativement homogènes (le biotope). L'écosystème est un concept sans échelle spatiale prédéfinie.

écotone : interface et zone de transition entre deux écosystèmes voisins présentant une identité suffisante pour se différencier entre eux et avoir un fonctionnement écologique particulier (ex. lisières, anneaux de végétation autour d'un étang ...).

édaphique : qui concerne les relations entre les êtres vivants et leur substrat (sol principalement, vase ou roche accessoirement).

élagage : l'élagage naturel est la chute des branches mortes. L'élagage artificiel est une opération culturale réalisant l'ablation de certaines branches, mortes ou vivantes, d'un arbre sur pied pour améliorer la qualité du bois produit (par réduction du nombre et de la dimension des nœuds).

éléments nutritifs : minéraux du sol qui interviennent dans la physiologie des végétaux (exemples : nitrates, phosphates ...).

engorgement : état d'un sol dont la porosité totale est occupée par l'eau à plus de 50% ; se traduit par la présence d'une nappe lorsqu'on y fait un trou.

enrésinement : transformation utilisant des essences résineuses.

ensemencement : processus par lequel les semences sont disséminées sur le sol, naturellement ou non.

Ericacées : famille de sous-arbrisseaux produisant une litière acidifiante et difficilement décomposable (exemples : Callune, Bruyères, Myrtille).

espèce indicatrice : espèce qui par sa présence, son abondance, apporte une certaine information sur son milieu.

essence (forestière) : espèce botanique d'arbre ; des variétés d'une même espèce, distinctes par leur écologie ou leur intérêt économique peuvent être considérées comme des essences distinctes.

étages d'un peuplement : les étages correspondent aux classes de hauteur dans lesquelles se répartissent les arbres : - **étage dominant** : ensemble des arbres les plus hauts. - **étage dominé** : ensemble des arbres plus bas, "dominés" par les précédents. - **sous-étage** : ensemble des arbres, souvent d'une autre classe d'âge ou d'une autre essence que l'étage dominant, formant une strate basse, nettement dominée, placée sous le couvert des étages dominants. Le sous-étage doit être distingué du sous-bois formé d'arbustes et d'arbrisseaux.

eutrophe : riche en éléments nutritifs, généralement non ou faiblement acide, et permettant une forte activité biologique.

eutrophisation : processus d'enrichissement excessif d'un sol ou d'une eau par apport important de substances nutritives (azote surtout, phosphore, potassium...) modifiant profondément la nature des biocénoses et le fonctionnement des écosystèmes.

exhaussement : surélévation du sol par rapport au niveau moyen d'un cours d'eau suite à l'alluvionnement périodique lors des crues et à l'éventuelle baisse de la nappe.

exploitabilité : notion liée aux conditions physiques d'une zone donnée, qui font que l'exploitation (coupe et vidange) d'arbres y est facile ou difficile avec tel ou tel matériel (peut désigner également l'âge, l'état, l'objectif économique ou financier pour et à partir duquel un peuplement est considéré comme exploitable).

F

faciès : physionomie particulière d'une communauté végétale due à la dominance locale d'une espèce. Désigne également une catégorie de roche ou de terrain déterminée par un ou plusieurs caractères lithologiques, pétrographiques, paléontologiques, à l'intérieur d'un étage déterminé (ex. faciès gréseux).

fermé(e) (végétation, peuplement) : se dit d'une végétation (herbacée, peuplement forestier ...) dont le recouvrement total du terrain est supérieur ou égal à 100% (Ant. Ouvert).

fertilisation : action d'enrichir les sols au moyen d'intrants tels que les engrais (fertilisant).

feuillus précieux : arbres feuillus qui, s'ils sont de bonne qualité, ont une grande valeur économique due à leur relative rareté et aux qualités technologiques de leur bois (Merisier, Frêne, Erable, Noyer, Tilleul, Sorbier).

fontinale : se dit d'une espèce ou d'une végétation croissant près des sources, des suintements ou des fontaines.

futaie : peuplement forestier composé d'arbres issus de semis ou de plants. Les arbres sont alors dits "de franc pied". L'objectif est généralement la production de bois d'œuvre.

futaie régulière : peuplement auquel est appliqué un traitement régulier ; de ce fait, il est constitué d'arbres de dimensions (diamètre, hauteur) voisines et est en général équienne (de même âge). Ce traitement s'applique à toutes les essences.

futaie irrégulière : peuplement auquel est appliqué un traitement irrégulier ; de ce fait les arbres ont des dimensions (diamètre, hauteur) variées et il est en général inéquienne (d'âges différents). Ce traitement s'applique plus facilement aux essences dont les semis supportent l'ombre.

futaie claire : peuplement de futaie de faible couvert, composée d'arbres plus ou moins éloignés les uns des autres.

futaie mélangée : peuplement composé de plusieurs essences principales appelées aussi "essences objectif".

G

gley : résultat de l'engorgement permanent d'un horizon du sol par une nappe d'eau réductrice, à coloration caractéristique grisâtre, verdâtre ou bleuâtre.

grume : tronc d'un arbre abattu et ébranché

H

habitat : cadre écologique dans lequel vit un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces.

habitat naturel (au sens de la Directive « Habitats ») : zone terrestre ou aquatique se distinguant par ses caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles.

habitat d'une espèce (au sens de la Directive « Habitats ») : le milieu définit par des facteurs abiotiques et biotiques spécifiques où vit l'espèce à l'un des stades de son cycle biologique.

héliophile : se dit d'une plante qui ne peut se développer complètement qu'en pleine lumière.

holorganique : qualifie les horizons pédologiques constitués uniquement de matière organique.

horizon : (1) sur un profil de sol, couche généralement parallèle à la surface, présentant des caractéristiques pédologiques (texture, structure, couleur...) homogènes et différentes de celles des couches inférieures ou supérieures. Les horizons sont d'autant plus nombreux que les sols sont évolués. (2) subdivision d'un étage de végétation (ex. étage montagnard horizon supérieur).

humifère (horizon) : qui contient une forte proportion d'humus.

humo-argileux : qui contient une forte proportion d'humus et d'argile.

humus : partie supérieure du sol composée d'un mélange complexe de matières organiques en décomposition et d'éléments minéraux venant de la dégradation de la roche sous-jacente. Selon la vitesse de décomposition on parle de Mull (décomposition rapide), Moder (moyenne) ou de Mor (faible à nulle).

hydro-* : relatif à l'eau (état liquide).

hydromorphe : qualifie un sol évoluant dans un milieu engorgé par l'eau de façon périodique ou permanente.

hydromorphie : ensemble de caractères morphologiques du sol dus à des périodes prolongées d'asphyxie donc souvent d'engorgement par l'eau : taches rouilles, grises ; verdâtres ...

hydrosystème fluvial : concept reposant sur la notion d'interdépendance du cours d'eau et de sa plaine alluviale, matérialisée par des flux plaine/cours d'eau et amont/aval de matière, d'énergie et d'organismes.

hygrocline : se dit d'une espèce ayant une préférence pour les sols humides.

hygrophile : se dit d'une espèce ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement (ex. Aulne glutineux, Reine des prés).

hygrosciophile : se dit d'une espèce recherchant des conditions d'ombre et de forte humidité atmosphérique.

I

incrustante (source) : se dit de sources à eau à forte teneur en carbonate de calcium qui précipite, formant des croûtes de calcaire sur le milieu sur lequel elles se déversent.

intérêt communautaire : les habitats naturels et les espèces considérés d'intérêt communautaire, cités dans les annexes de la Directive « Habitats », sont menacés de disparition à plus ou moins long terme, ou ont une aire de répartition naturelle réduite ou sont particulièrement caractéristiques de certains types de

milieux. (Les habitats figurent à l'annexe I ; les espèces aux annexes II et/ou IV, ou V).

interfluve : surface comprise entre deux vallées voisines.

irrégulier (traitement) : suite des opérations destinées à diriger l'évolution d'un peuplement forestier par laquelle on cherche à obtenir une futaie irrégulière.

L

lande : formation végétale plus ou moins fermée, caractérisée par la dominance d'espèces sociales ligneuses basses (éricacées, ajoncs, genêts) ; elle résulte souvent de la régression anthropique de la forêt sur sol acide.

lessivage (oblique) : entraînement mécanique d'argile en suspension, et, en moindre quantité d'argile grossière et de limon fin. Dans certains cas (pente, présence d'une couche imperméable), il est qualifié d'oblique et conduit à un processus d'appauvrissement.

lessivé : se dit d'un sol ou d'un horizon pédologique dont l'argile se trouvant à l'état dispersé (particules en suspension), ainsi que les éléments minéraux et le fer qui lui sont associés, ont été entraînés par l'eau vers la profondeur ou vers le bas (dans une pente).

ligneux : désigne une plante qui renferme du bois dans ses organes.

limon : formation continentale détritique meuble, composée essentiellement de particules de taille intermédiaire entre celle des sables et de l'argile, déposée par les eaux ou, surtout, par le vent.

limoneux : composé essentiellement de limon.

M

marais plat : marais eutrophe, neutro-basique, à niveau d'eau proche de la surface du sol.

marnage : variation du niveau de l'eau en fonction des périodes de crues ou de hautes eaux dans un lac ou tout autre biotope humide.

matière organique : ensemble de produits d'origine biologique provenant des débris végétaux, des déjections et des cadavres d'animaux.

mésophiles : qualificatif vague, s'appliquant à des organismes ne tolérant pas les valeurs extrêmes d'un facteur écologique.

mésotrophe : moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et permettant une activité biologique moyenne.

microclimat (*adj. microclimatique*) : se dit d'un climat localisé sur un territoire, de surface limitée, et se différenciant des conditions climatiques régionales du fait de ces caractères écologiques (relief, exposition, confinement ...).

molinaie : formation végétale dominée par la molinie (*Molinia caerulea*).

mosaïque : ensemble de communautés végétales, de peuplements ou de sols différents, coexistant en un lieu donné sous forme d'éléments de très faible surface étroitement imbriqués les uns avec les autres.

muscinale : qualifie la plus basse des strates végétales : celle des mousses ; peut inclure aussi certaines phanérogames, des lichens...

N

nappe : eau libre présente dans le sol de façon permanente (toute l'année) ou temporaire (lors de périodes particulièrement pluvieuses et disparaissant totalement ensuite).

Natura 2000 : nom d'un réseau écologique européen cohérent de zones spéciales de conservation (ZSC). Ce réseau, formé par des sites abritant des types d'habitats naturels figurant à l'annexe I (de la Directive « Habitats ») et des habitats d'espèces figurant à l'annexe II, doit assurer le maintien ou, le cas échéant, le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces concernés dans leur aire de répartition naturelle. Le réseau Natura 2000 comprend également les zones de protection spéciale (ZPS) classées par les Etats membres en vertu des dispositions de la Directive « Oiseaux ».

neutrophile : se dit de végétaux croissant dans des conditions de pH voisines de la neutralité.

niche écologique : concept situant la place et le rôle d'une espèce dans un écosystème (c'est-à-dire à la fois son habitat, son régime alimentaire, ses rythmes d'activité, ses relations avec les autres espèces).

nitrophile : se dit d'une espèce croissant sur des sols riches en nitrates. Syn. nitratophile.

nomade : se dit d'une essence postpionnière ou dryade pouvant jouer un rôle de pionnière dans certaines conditions.

O

oligotrophe : très pauvre en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite ; en botanique, se dit d'une espèce végétale qui s'accommode fort bien d'un milieu très pauvre.

ordre : (1) unité taxonomique regroupant plusieurs familles (ex. rosales) ; (2) unité syntaxonomique regroupant plusieurs alliances (ex. *Fagetalia sylvaticae*).

P

parcellaire : ensemble des parcelles (d'une forêt ou d'une série) considéré du point de vue de leurs limites, de leurs formes et de leurs dimensions.

perturbation : au sens de la directive habitats, concerne les espèces (annexe II) seules, intéresse les seules activités humaines permanentes ou périodiques qui s'exercent dans un site Natura 2000, du fait d'exploitants à titre professionnel ou d'usagers à titre récréatifs.

peuplement : ensemble des individus de différentes espèces vivant en un même lieu.

peuplement forestier : ensemble des végétaux ligneux (arbustes et arbrisseaux exclus) croissant sur une surface déterminée.

phytosociologie : étude des tendances naturelles que manifestent des individus d'espèces différentes à cohabiter dans une communauté végétale ou au contraire à s'en exclure.

pionnier (-ère) : se dit d'une espèce ou d'une végétation apte à coloniser des terrains nus et participant donc aux stades initiaux d'une succession progressive.

planosol (*adj. planosolique*) : sol à caractères hydromorphes présentant un grand contraste entre les horizons supérieurs perméables saisonnièrement engorgés et présentant une décoloration liée à un appauvrissement en argile, et un horizon plus profond dont la perméabilité est très faible ou nulle (= le plancher).

plateau : forme de modelé de faible relief, mais d'une certaine altitude, entaillée ou délimitée par des vallées relativement encaissées.

population : ensemble des individus d'une même espèce, vivant en un même lieu et échangeant librement des gènes.

postpionnier (-ière) : qualifie une essence héliophile intervenant dans les successions végétales après les essences pionnières.

prioritaire (habitat ou espèce, au sens de la Directive « Habitats ») : habitats naturels et espèces en danger de disparition pour la conservation desquels la Communauté Européenne porte une responsabilité particulière. Ces habitats et espèces sont indiqués par un astérisque (*) dans les annexes concernées de la Directive.

pseudogley : faciès d'engorgement périodique d'un horizon par une nappe temporaire perchée, d'origine pluviale ou en raison d'une microporosité élevée (absence de nappe mais asphyxie de l'horizon).

R

ravin : vallée étroite à versants raides.

régime forestier : ensemble des lois et règlements appliqués à la gestion des forêts "publiques" (forêts de l'Etat et des collectivités) pour assurer leur conservation dans l'intérêt général.

rejet : pousse prenant naissance sur le pourtour de la souche ou de la tige d'un arbre que l'on vient de couper.

Le **drageon** est un rejet naissant à partir d'un bourgeon situé sur une racine ou une tige souterraine.

relictuel : qualifie une espèce ou un habitat antérieurement plus répandu, ayant persisté grâce à l'existence très localisée de conditions stationnelles (notamment climatiques) favorables.

rémanents : en forêt, résidus (bois, branchages ...) laissés sur place après exploitation et vidange des produits marchands.

Réserve Biologique Dirigée (RBD) : en forêt domaniale, statut de protection accordé à des sites d'intérêt écologique particulier en fonction de leur grande valeur patrimoniale et des suivis, études et travaux scientifiques que l'on prévoit d'y mener. Conservation et restauration du patrimoine naturel y sont les objectifs prioritaires, et passent par des règles de gestion particulières (différentes de celles appliquées au reste de la forêt concernée).

rhizome : tige souterraine de réserve plus ou moins allongée et renflée, émettant des racines et des tiges feuillées.

riveraine (forêt) : forêt localisée en bord de cours d'eau.

S

saproxylophage : qui se nourrit de bois en décomposition.

sciophile : se dit d'une espèce tolérant un ombrage important. *Ant.* héliophile.

secondaire (feuillu, essence) : qualifie une essence (ou un peuplement forestier), accessoire par rapport à l'essence ou au peuplement principal.

série d'aménagement : ensemble d'unités de gestion (parcelles) regroupées pour former une unité d'objectif (de production, de protection paysagère, de conservation des éléments biologiques remarquables ...).

sessiliflore (chênaie) : formation végétale forestière dominée par le Chêne sessile (*Quercus petraea*).

site : une aire géographiquement définie, dont la surface est clairement délimitée.

site d'importance communautaire (SIC) : site retenu par la Commission Européenne comme étant susceptible d'être intégré au « Réseau Natura 2000 ». Un SIC abrite des habitats naturels et/ou des espèces d'intérêt communautaire (cités dans les annexes de la Directive « Habitats »).

sol : résultat de l'altération, du remaniement et de l'organisation de la partie supérieure de l'écorce terrestre sous l'action du climat, des êtres vivants et des transferts d'énergie qui s'y manifestent.

sol brun : sol évolué, caractérisé par un lessivage nul ou très faible des argiles et du fer, toujours décarbonaté dans les horizons supérieurs.

sous-étage : voir "étages d'un peuplement"

spécifique : en biologie, relatif à une espèce.

stade : (1) au sens physiologique, désigne l'état morphologique défini du développement d'un végétal (ex. apparition des fruits, chute des feuilles...); (2) au sens de la dynamique de la végétation, désigne l'état déterminé d'une succession végétale correspondant à une physionomie particulière de la végétation (ex. stade pionnier, climacique ...).

station (adj. stationnel) : étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée).

strate : subdivision contribuant à caractériser l'organisation verticale des individus présents sur une station.

sub- : *préf.* pas tout à fait.

subatlantique : se dit des espèces à tendance atlantique, mais dont l'aire va plus loin vers l'est.

subcontinental : se dit des espèces à tendance continentale, mais qui pénètrent dans le domaine atlantique.

substrat : support sur lequel vit un organisme ou une communauté.

succession végétale : suite des groupements végétaux qui se remplacent au cours du temps en un même lieu.

syntaxon : groupement végétal identifié, quel que soit son rang dans la classification phytosociologique.

T

tabulaire : se dit d'un relief où les couches sont horizontales (formant des "tables").

taillis peuplement forestier composé d'arbres issus de rejets et drageons.

taillis sous futaie : peuplement forestier constitué d'un taillis régulier et équienne, surmonté par une futaie (ou réserve) irrégulière d'âges variés (qui sont en principe des multiples de la révolution du taillis).

tillaie : formation végétale forestière dominée par les tilleuls.

taxon : unité quelconque (famille, genre, espèce, etc.) de la classification zoologique ou botanique.

touradon : grosse touffe (pouvant avoir jusqu'à 1m de hauteur) résultant de la persistance, au cours des années, de la souche et des feuilles basales sèches de certaines plantes herbacées cespitueuses (ex. molinie).

trouée : ouverture forestière liée à la chute d'un arbre ou plusieurs arbres par chablis ou coupe.

tuf (*adj.* **tuffeux**, **-euse**) : roche sédimentaire calcaire concrétionnée formée autour de certaines sources par précipitation du carbonate de calcium.

Sources :

Lexique des Cahiers d'habitats Natura 2000

Delpech R., Dumé G., Galmiche P., 1985, *Typologie des stations forestières, Vocabulaire*, IDF, 243 p.

Dubourdieu J., 1997, *Manuel d'aménagement forestier*, Lavoisier Tec & Doc, 244 p.

Maneville O., Vergne V., Villepoux O., 1999, *Le monde des tourbières et des marais*, Delachaux et Niestlé, 320p.

Rameau J.C., Gauberville C., Drapier N., 2000, *Gestion forestière et diversité biologique, Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire*, France, Domaine Atlantique, IDF, ENGREF, ONF, livret

V

végétative (multiplication) : modalité de reproduction non sexuée d'une espèce produisant de nouveaux individus à partir d'un fragment de la plante mère (bourgeons, fragments de racine ou de tige).

vidange : ensemble des opérations consistant à sortir d'une coupe les produits qui y ont été exploités.

X

xylophage : qui se nourrit de bois vivant ou mort.

Z

Zone de Protection Spéciale (ZPS) : site désigné par les Etats membres de l'Union Européenne au titre de la Directive « Oiseaux ».

Zone Spéciale de Conservation (ZSC) : Site d'Importance Communautaire désigné par les Etats membres au titre de la Directive « Habitats » par un acte réglementaire, administratif et/ou contractuel, où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou au rétablissement dans un état favorable, des habitats et/ou espèces pour lesquels le site est désigné.

Bibliographie

- Blamey M., Grey-Wilson C., 1991, *La flore d'Europe occidentale*, Arthaud, 544 p.
- Boiron P., 2000, *Catalogue de typologie des stations forestières du Boischaut Nord-Gâtine Sud tourangelles*, 377p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000, 2001, *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, Tome 1 Habitats forestiers, Volume 1*, La Documentation Française, 339 p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000, 2002, *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, Tome 3 Habitats humides*, La Documentation Française, 457 p. (Version CDRom de 2001)
- Cahiers d'habitats Natura 2000, (à paraître), *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, Tome 4 Habitats agropastoraux*, La Documentation Française (Version CDRom de 2001)
- Cahiers d'habitats Natura 2000, 2002, *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, Tome 6 Espèces végétales*, La Documentation Française, 271 p. (Version CDRom de 2001)
- Cahiers d'habitats Natura 2000, (à paraître), *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, Tome 7 Espèces animales*, La Documentation Française (Version CDRom de 2001)
- Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, 1990, Carte des sols et notice explicative de Langeais, feuille 1823 au 1:50 000
- Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, 1996, Carte des sols et notice explicative de Chinon, feuille 1723 au 1:50 000
- Colas S., Hébert M. et al., 2000, *Guide d'estimation des coûts de gestion des milieux naturels ouverts*, Espace Naturels de France, programme Life-Environnement « Coûts de gestion », 136 p.
- Delpech R., Dumé G., Galmiche P., 1985, *Typologie des stations forestières, Vocabulaire*, IDF, 243 p.
- Dubourdieu J., 1997, *Manuel d'aménagement forestier*, Lavoisier Tec & Doc, 244 p.
- Duhamel G., 1998, *Flore et cartographie des carex de France*, Société Nouvelle des Editions Boubée, 299 p.
- Fitter R., Fitter A., Blamey M., 1997, *Guide des fleurs sauvages*, Les compagnons du naturaliste, Delachaux et Niestlé, 352 p.
- Lacroix G., 1991, *Lacs et rivières, milieux vivants*, Eco-guides, Bordas, 255 p.

- Matz G., Weber D., 1998, *Guide des amphibiens et reptiles d'Europe*, Les guides du naturaliste, Delachaux et Niestlé, 292 p.
- Rameau J.C., Mansion D., Dumé G., *Flore forestière française, guide écologique illustré, 1 Plaines et collines*, IDF, 17785 p.
- Rameau J.C., Gauberville C., Drapier N., 2000, *Gestion forestière et diversité biologique, Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire*, France, Domaine Atlantique, IDF, ENGREF, ONF, classeur : un livret, 140 fiches « habitat » et 49 fiches « espèce »
- Collectif, 1994, *Le Livre rouge, Inventaire de la faune menacée en France*, Nathan, MNHN, WWF, 175 p.
- Office National des Forêts, 1998, *Les richesses naturelles des forêts domaniales d'Indre-et-Loire*, « Contrat vert Région Centre - ONF », non paginé
- Bissardon M., Guibal L., Rameau J.C., 1997, *CORINE biotopes, Version originale, Types d'habitats français*, ENGREF, MNHN, 217p.
- Romão C., 1997, *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne, Version EUR 15*, Commission Européenne DG XI, 109 p.
- Fitter R., Fitter A., Farrer F., 1991, *Guide des graminées, carex, joncs et fougères*, Les compagnons du naturaliste, Delachaux et Niestlé, 255 p.
- Valentin-Smith G. et al., 1998, *Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000*, Réserves Naturelles de France, Atelier Technique des Espaces Naturels, Quétigny, 144 p.
- Office National des Forêts, Aménagement forestier, Forêt domaniale de Chinon, Indre-et-Loire, Validité 2003 - 2022
- Office National des Forêts, Aménagement forestier, Forêt communale de Cravant-les-Côteaux, Indre-et-Loire, Validité 1994-2013 + Modificatif à l'aménagement : 2001-2013
- Office National des Forêts, Aménagement forestier, Forêt communale de Saint-Benoît-la-Forêt, Indre-et-Loire, Validité 1999-2013
- Office National des Forêts, Plan de gestion de la Réserve Biologique Dirigée du Vallon du Maupas, Forêt domaniale de Chinon, Indre-et-Loire, Validité 2000-2009
- DIREN Centre, 2001, *Natura 2000 – Directive « Habitats », Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre*, non paginé